

REGLEMENT INTERIEUR de la demi-pension

La demi-pension est un service **proposé** aux familles. L'inscription à ce service est conditionnée au respect du présent règlement.

Tout élève contrevenant aux règles de comportement indiquées dans le présent règlement intérieur du self s'expose à des punitions et des sanctions, ainsi qu'à une **exclusion provisoire, voire définitive** du restaurant scolaire.

1) Accès au réfectoire

Seuls les élèves demi-pensionnaires sont autorisés à entrer dans le réfectoire. Les élèves attendent dehors sous le préau et s'arrêtent à la ligne blanche marquée au sol. Les **élèves prioritaires** (malades avec mot de l'infirmière – chorale – voile – rencontre sportive) s'avancent directement à la porte et empruntent la file prioritaire dans le self après autorisation du surveillant.

Tous les autres élèves doivent se présenter en bon ordre à l'heure indiquée (feuille de passage établie à l'année affichée dans chaque classe et au self). Ils attendent **calmement** (sans pousser) sous le préau d'accès au self, ils sont sous le contrôle d'un surveillant. Chaque élève présente sa carte scolaire pour rentrer et emprunte la file de gauche qui mène à l'enregistrement et à la chaîne des repas, la file de droite étant réservée aux seuls prioritaires et professeurs.

Oubli de carte : Les élèves ayant oublié leur carte seront sanctionnés à partir de 3 oublis et peuvent également se voir demander de revenir manger à 12 h 45.

Sanction pour carte ou ticket de Self oublié(s) ou inutilisable(s) sur 4 semaines

0 à 2 oublis : rien - 3 = une observation - 4 = 1 travail supplémentaire - 5 < 7 : retenue 1h - 8 à 16 oublis = retenue 2h

Il est strictement interdit de pénétrer dans la restaurant scolaire par la sortie (sauf collégien handicapé en fauteuil roulant).

2) Plateau repas accès à la chaîne repas

Chaque élève prend un plateau, un verre, un ensemble de couverts, une seule serviette. Le nombre de morceaux de pain n'est pas limité mais il doit rester raisonnable pour l'équilibre du repas. L'élève doit progresser calmement et sans impatience dans la file du self pour y composer son plateau repas. Ce dernier se compose des éléments suivants :

- Au choix
- une entrée
 - un plat de résistance (plat principal et légumes et/ou féculents)
 - un laitage (fromage ou yaourt)
 - un dessert

Il est interdit de toucher les aliments du self. Par mesure d'hygiène, un plat ou aliment pris ne peut plus être reposé ni échangé.

Toute allergie alimentaire devra être signalée à un responsable ou à l'infirmière (Mme LEGENDRE).

3) Temps du repas

Les élèves doivent rester **assis** et **manger proprement**. Il est interdit de crier, courir, se battre et circuler sans raison dans le réfectoire, tout comme il est formellement interdit de projeter de la nourriture ou de l'eau. Les élèves se serviront des carafes posées sur les tables et ne se lèveront pas avec leur verre pour prendre de l'eau aux fontaines.

Un élève qui fait tomber son plateau devra en ramasser le contenu.

Les élèves doivent quitter le réfectoire quand ils ont fini leur repas afin de laisser la place aux autres élèves qui n'ont pas encore déjeuné. Ce faisant, ils déposent au passage leur plateau sur le tapis roulant de la plonge, après avoir rassemblé dans leur assiette tout ce qui est à jeter et rassemblé leurs couverts qu'ils déposeront dans les 3 bacs adéquats avant de poser le plateau.

Aucun aliment (pain, dessert...) ne peut être emporté en dehors de l'enceinte du self. L'élève doit finir son repas complet assis à table.

Sauf **accord spécifique** donné par un responsable, il est interdit d'amener sa propre nourriture dans l'espace de restauration ou de rentrer avec de la nourriture achetée à la cafétéria.

Pendant le déjeuner, les élèves doivent **respecter entre eux et envers le personnel** les règles élémentaires de **propreté** et de **savoir vivre**. Un élève qui salit une table ou le sol devra les nettoyer avant de quitter le réfectoire, et pourra rester jusqu'à la fin du service pour aider sous la surveillance d'un éducateur ou membre du personnel.